

Metz, le 13 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aménagements cyclables : poursuite des travaux avenue Foch, rue Joseph Hénot et boulevard Paixhans à Metz

Programme des travaux :

Avenue Foch : Travaux de Requalification du terre-plein central

Conformément aux propositions faites lors de la réunion publique du quartier hypercentre le 6 mai dernier, et dans la continuité des travaux réalisés en 2023, une requalification du terre-plein central de l'avenue Foch sera réalisée cette année, entre la rue François de Curel et la rue Jean XXIII. L'objectif à terme est de proposer un itinéraire cyclable continu et sécurisé sur l'axe Foch / Jean XXIII / Maginot / Paixhans.

Les objectifs de l'Eurométropole dans le cadre de ce projet sont multiples :

- Intégrer une piste cyclable bidirectionnelle structurante
 - Offrir un cheminement piéton qualitatif
 - Sécuriser les déplacements de piétons et de cyclistes au droit des intersections entre le terre-plein et les voies sécantes
 - Réaménager le carrefour Foch / Jean XXIII / Vauban
- Restituer une offre de 15 places de stationnement sur chaussée, sur les 30 places existantes sur le terre-plein. De fait, une voie de circulation sera supprimée sur la section entre la rue François de Curel et la rue des Augustins

Par ailleurs, les deux alignements de platanes présents de part et d'autre du terre-plein central seront intégralement conservés et feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre des travaux.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu

Calendrier des travaux :

- Lundi 3 juin : démarrage des travaux de requalification sur la section François De Curel – Jean XXIII. Ils seront précédés de l'intervention de l'UEM sur le réseau de chauffage urbain.
- Septembre 2024 : mise en service de l'aménagement

Les impacts durant toute la durée des travaux :

- Les accès riverains seront maintenus.
- Des rétrécissements interviendront ponctuellement et une voie de circulation sera maintenue dans chaque sens de circulation.
- Comme c'est le cas actuellement, le stationnement sera impossible sur le terre-plein central. Les résidents détenteurs d'un abonnement de stationnement sur le secteur résident n°4 sont autorisés à stationner sur toute la longueur de l'avenue Foch (et non uniquement sur le dernier tronçon entre François de Curel et Jean XXIII), et ce jusqu'à la fin des travaux.

Rue Joseph Hénot : Réunion publique le 27 mai prochain

Cette piste cyclable continue et sécurisée empruntera les rues Lothaire, Laurent Charles Maréchal et Joseph Hénot. Depuis 2020 des aménagements ont déjà été réalisés rue Lothaire, rue Laurent Charles Maréchal et rue Joseph Hénot.

Afin de finaliser cet aménagement et permettre la continuité cyclable vers les quartiers de Borny et du Technopôle, l'Eurométropole prévoit le prolongement de la piste cyclable bidirectionnelle sur le haut de la rue Joseph Hénot, entre les rues Roederer et du Professeur Oberling.

Réunion publique

Lundi 27 mai 2024 à 18h

CENTRE CULTUREL de Queuleu - 53 Rue des Trois Evêchés à Metz.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



Boulevard Paixhans : travaux d'aménagement côté impair

Les travaux d'aménagement de la piste cyclable côté impair démarreront le 17 juin prochain, pour une mise en service au plus tard le 30 août 2024. Pendant toute la durée des travaux, le trafic et les accès riverains seront maintenus.

À compter du 8 juillet 2024 : la circulation sera perturbée du côté impair : une voie sera maintenue dans chaque sens de circulation. Pour des raisons de sécurité et pour assurer le maintien de la circulation, certains travaux pourront être réalisés de nuit.

Pour toute question sur ces travaux, les services de l'Eurométropole de Metz sont disponibles

Par mail : mobespub@eurometropolemetz.eu

Par téléphone (Pôle Ingénierie Espaces Publics) : 03.87.20.10.00

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
HÔTEL DE VILLE • 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu • metz.fr

